

ETP CONNECT

Bulletin d'information de l'Education Thérapeutique du Patient dans le département d'Eure-et-Loir



A la fin du Collège, les vacances?

Le Collège Départemental de l'ETP s'est déroulé en visioconférence le 12 mai. **37 participants** dont Mr Gelez, directeur de la délégation départementale de l'ARS qui nous a fait l'honneur du mot d'introduction. Après un tour de table très riche, nous avons présenté le **Diagnostic Territorial** réalisé en 2021 et l'**Analyse Régionale** effectuée par le Pôle régional ETP. Les **4 Actions prioritaires en Eure-et-Loir pour 2022** déterminées par le Comité de pilotage sont en ordre de marche. Des échanges stimulants ont fini la séance. Donc, non! Les vacances ne sont pas pour tout de suite!

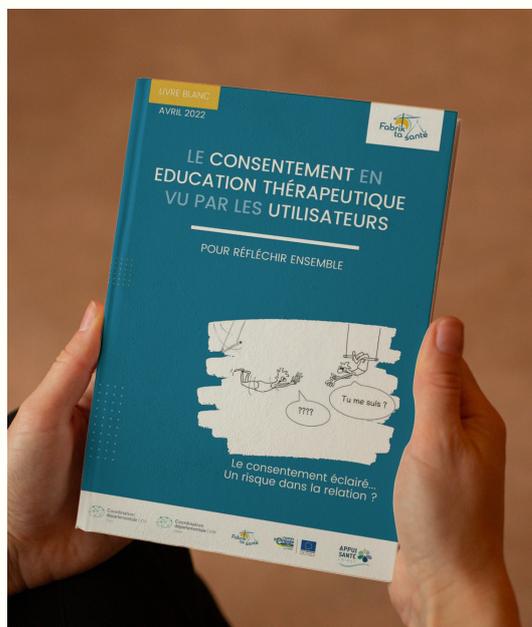
Coordination
départementale | ETP
Eure-et-Loir



coordination.etp28@gmail.com

Caroline Vincent-Dejean
07 88 49 99 67
Esther Trombini
06 49 12 12 01

Le consentement, et si on en parlait?



Depuis la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades, les soins doivent faire l'objet d'une **décision médicale partagée** entre la personne malade et celle qui lui propose l'option thérapeutique.

Les programmes ETP faisant partie du **parcours de soins** sont donc concernés.

Nos collègues Coordinatrices Départementales de l'ETP du Loiret et du Cher l'ont bien compris et ont relevé le défi de se pencher sur la question à travers d'un livre blanc qui se veut riche et inspirant.

Disponible sur Prévaloir.fr

COLLÈGE
DÉPARTEMENTAL

LIVRE BLANC DU
CONSENTEMENT EN ETP

PAS DE VACANCES POUR
LES MALADIES
CHRONIQUES
CHIFFRE DU MOIS : 11

ZOOM SUR ETP ET
NEPHRO

"L'école de la vie n'a point de vacances"

Ce proverbe français prend tout son sens lorsqu'on est atteint d'une **pathologie chronique**. Et oui, les maladies chroniques ne prennent pas de vacances!

Pas de bronzette pour les patients sous chimiothérapie, problèmes de pompes à insuline pour les diabétiques qui barbotent, regards culpabilisants pour les personnes obèses s'offrant une glace... Bon nombre de déconvenues sont associées aux vacances.

Source : Service Néphrologie, CH Chartres



Pourtant, il existe des solutions qui peuvent, non pas, faire oublier la maladie, mais proposer une **évasion avec!** Le maître-mot est anticipation.

Prenons l'exemple de la **dialyse délocalisée**. Grâce à Patricia Pinceaux de l'AIRBP, à Gwendoline Houdas et Lucie Brossier du service de néphrologie de l'Hôpital de Chartres, nous pouvons vous expliquer comment ça marche! Un patient insuffisant rénal peut se faire dialyser sur son lieu de vacances. Il doit entrer en contact avec le centre de dialyse d'accueil plusieurs mois à l'avance pour réserver sa place. Un annuaire en ligne est disponible pour trouver ce centre : globaldialysis.com. Après acceptation, c'est le centre de référence du patient qui constitue son dossier médical et l'envoi au centre de vacances. Des ateliers d'ETP peuvent aussi être proposés aux vacanciers sollicitant l'AIRBP.

11 patients dialysés viendront en vacances en Eure-et-Loir

Source : AIRBP & Service Néphrologie CH Chartres

ZOOM sur l'ETP en Néphro dans le 28

Pendant la dialyse



Quoi ? Programme déclaré à l'ARS: Bilan éducatif individuel, ateliers collectifs pendant la dialyse et ateliers individuels avec l'entourage

Thèmes abordés ? Physiopathologie du rein, Comprendre la dialyse, les voies d'abord, le régime diététique, les signes d'aggravation. Utiliser le pédalier en séance...

Par qui ? Infirmières spécialisées, Médecin

Comment ? Sur prescription médicale par un néphrologue de l'Association dans tout le département

Association des Insuffisants Rénaux de Beauce et Perche (AIRBP) à Morancez (siège social), Dreux, Châteaudun et Nogent-le-Rotrou

02.37.30.18.43

www.airbp-28.com

Infirmière coordinatrice : Patricia PINCEAUX
education-therapeutique@airbp-dial.fr

En cas d'Insuffisance Rénale

Service de Néphrologie, CH Chartres
02.37.30.38.66
www.ch-chartres.fr
Infirmière coordinatrice : Lucie BROSSIER
lbrossier@ch-chartres.fr



Quoi ? Action éducative ciblée et personnalisée dans le Parcours Maladie Rénale Chronique : 2 consultations au minimum, avec un néphrologue puis avec un binôme, infirmière-diététicienne. Séances individuelles avec parcours personnalisé, 1 atelier collectif tous les 2 mois, en externe. L'entourage est le bienvenu.

Thèmes abordés ? Comprendre la pathologie rénale, les thérapies, la suppléance, l'alimentation thérapeutique, la vie quotidienne, les points de vigilance...

Par qui ? Infirmière et Diététicienne spécialisées

Comment ? Sur avis d'un néphrologue de l'hôpital

